

PROPOS D'ACCUEIL le 8 septembre 2017

Monsieur le Premier président,

Monsieur le Préfet de région,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les hautes autorités civiles, judiciaires et militaires, la Chambre vous remercie de lui faire l'honneur d'assister à cette audience solennelle à caractère particulier puisqu'elle marque l'installation de sa nouvelle présidente.

Monsieur le Premier président, votre déplacement à Lyon marque l'intérêt que vous portez à notre chambre. Croyez que les magistrats et les fonctionnaires sont très sensibles à votre présence.

(protocole d'installation de la présidente)

.....

Madame Marie-Christine DOKHELAR, vous succédez à Catherine de KERSAUSON qui a, le 1^{er} juillet 2017, accédé aux hautes fonctions de présidente de chambre à la Cour des comptes.

Madame la Présidente, par un mouvement de translation, vous traversez la France d'Ouest en Est et vous quittez Poitiers, ville d'art et d'histoire mais également de modernité avec son tout proche Futuroscope, pour rejoindre la ville de Jean Moulin et la confluence du Rhône et de la Saône, non moins dépourvue, comme vous allez le découvrir, d'atouts artistiques et historiques et de talents de créateurs, de chercheurs, d'investisseurs... Par là même, vous laissez votre costume de préfète pour reprendre votre robe de magistrate des comptes. Vous renouez ainsi avec votre deuxième vie professionnelle.

Vous avez en effet mené la première en tant que chercheuse en virologie au CNRS, puis au ministère de la Recherche.

En 2001, vous avez rejoint la Cour des comptes, mettant votre rigueur scientifique au service du contrôle et de l'évaluation des politiques publiques. Puis vous avez présidé en 2009 la chambre régionale des comptes de Franche-Comté où vous avez mené en 2012 à son terme la fusion avec la chambre de Bourgogne.

C'est par conséquent peu dire que votre parcours a été diversifié, voire atypique, et que l'expérience que vous en avez tirée ainsi que vos compétences d'analyse et d'action, seront des atouts pour présider une chambre régionale comme la nôtre.

Vous trouverez à Lyon, dans sa Métropole, dans le département du Rhône et dans la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, diversité des quartiers et des territoires, richesses culturelles et économiques, des berges du Léman à la chaîne des Puy, des Pierres dorées du Beaujolais aux parois abruptes et découpées du Vercors, des vergers de la Drôme ou des châtaigneraies de l'Ardèche aux aspérités des Alpes. Sans nul doute, l'ensemble tiendra la comparaison avec votre Pays basque natal.

Mais vous allez surtout trouver une chambre jeune et dynamique, majoritairement féminine. Après sa restructuration en 2012, elle a atteint sous la férule de Catherine de Kersauson depuis quelques

années sa vitesse de croisière, conjuguant contrôle des comptes et de la gestion, contrôle budgétaire et contrôle juridictionnel, contrôle organique et contrôle thématique dans le cadre des travaux communs des juridictions financières, avec un souci d'équilibre entre ses différentes missions, avec un souci d'équilibre également dans ses observations et ses recommandations à l'égard des organismes contrôlés, pour tenir compte des contraintes de la gestion publique locale sans pour autant édulcorer ses messages.

La chambre, c'est aussi une communauté humaine d'un peu plus de 100 personnes avec quarante magistrats et un effectif au complet grâce à l'arrivée de quatre jeunes magistrats que vous allez installer dans quelques minutes, un personnel de contrôle jeune et talentueux et des agents administratifs impliqués et soucieux du bon fonctionnement au quotidien de notre institution. Quels que soient son statut et ses responsabilités propres, chacun a raison d'être fier du travail accompli et aura à cœur de vous le prouver au quotidien.

Vous allez découvrir qu'en quelques années, depuis votre départ en 2013 vers le corps préfectoral, nos méthodes de travail ont évolué avec la mise en place d'un centre appui métier, permettant de mutualiser et d'harmoniser les méthodes et outils de contrôle, avec le développement de la dématérialisation de nos échanges avec les organismes contrôlés ou les administrations de l'Etat, mais également avec la mise en œuvre de normes professionnelles, qui garantissent notamment qualité du travail et équité des contrôles. Nos méthodes de programmation s'affinent en tentant de cibler davantage nos contrôles vers les zones à risques, où existent des enjeux financiers, de gestion et de probité. Le suivi rapproché de nos contrôles s'organise désormais avec l'obligation posée par la loi NOTRé de présenter après un an devant l'assemblée délibérante un rapport sur la mise en œuvre des recommandations de la chambre ...

J'ai compris, à partir de nos premiers échanges, que vous serez attentive aux rencontres que vous avez engagées avec le personnel de la chambre et aux visites protocolaires que vous allez conduire au cours des prochaines semaines. J'ai perçu que vous serez à l'écoute de chacun et sensible à la qualité de ces contacts et à la perception qu'ont nos interlocuteurs de nos observations et recommandations. Ces retours seront sans nul doute d'un grand intérêt pour vous mais aussi pour chacun d'entre nous.

Madame la Présidente, je voudrais terminer mon propos en vous souhaitant très sincèrement, au nom de tous les magistrats et des agents, une excellente installation à Lyon et plein succès dans vos nouvelles responsabilités.